COLL. 8°
468
1944-1à8

DÉPOT
ANNEXE

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

000494710

00001147528

PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

Siège : 1, Place de Valois, Paris 1er arrondissement.

Coll. 8°
468
1944-2

PETIT CONGRÈS

des 19-20 et 21 Décembre 1944

RAPPORT

SUR

La politique Etrangère

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

PRÉSENTÉ PAR

Monsieur Paul BASTID

Ancien Ministre

Membre de l'Assemblée Consultative

Coll. 8° 468 (1944-2)

172376

— La parole est à M. Paul Bastid.

M. Paul Bastid, rapporteur. — Mesdames, Messieurs, je suis profondément heureux de saluer à mon tour, ici, le président Louis Saillant, qui vient de sceller devant vous l'union intime du Parti radical-socialiste et de la démocratie ouvrière.

Il y a fort longtemps que je connais Louis Saillant. Nous sommes, depuis plus d'un an, compagnons de lutte, et j'ai toujours apprécié ce sens vigoureux de la démocratie et du progrès qui l'anime en toutes circonstances, en même temps que les qualités d'équilibre et de pondération dont il fait preuve. Il nous en a donné, aujourd'hui, un nouveau témoignage qui nous a été particulièrement précieux, et que notre ami Rucart a heureusement souligné. Je n'aurais pas voulu que ma voix fût absente du concert d'éloges et de remerciements qui vient de s'élever vers lui. (*Applaudissements.*)

Mes chers collègues, aux temps heureux où notre Parti pouvait, dans ses congrès, examiner à tête reposée tous les problèmes de l'heure, où nos débats étaient complets, la défense nationale figurait à l'ordre du jour à côté de la politique étrangère, mais elle demeurait distincte d'elle. Voici qu'aujourd'hui elle s'y trouve jointe. Ce n'est pas seulement faute de place. C'est la guerre, en réalité, qui les a réunies et confondues.

Parler des affaires étrangères, qu'est-ce, en effet, autre chose, à l'heure où nous sommes, que de parler des moyens d'obtenir la victoire qui est notre hantise à tous, et de la consolider par une paix robuste et durable ?

Ces données sont-elles, en vérité, pour nous surprendre, pour surprendre le Parti radical qui, à toute époque, a suspendu ses autres préoccupations à la défense vigilante et passionnée du pays ? Car notre patriotisme n'est pas un patriotisme à éclipses ; il n'est pas subordonné à l'orientation du vent ; il n'est pas subordonné aux vicissitudes de la politique intérieure ou des alliances. (*Applaudissements.*)

M. le Président. — Mon cher collègue, permettez-moi de vous interrompre.

M. Félix Gouin, président de l'Assemblée consultative provisoire, vient d'appeler M. Saillant à se rendre à l'Assemblée, où l'on doit discuter en commission plénière des questions relatives à la production industrielle. Notre ami Saillant est, en effet, président de la Commission industrielle.

Nous le saluons à son départ, et je tiens à lui dire à cette occasion, puisqu'il nous a parlé tout à l'heure de mariage, que le mariage entre le Parti radical-socialiste et la Résistance n'est

pas un simple mariage de raison. Notre cœur y est, mon cher ami. (*Vifs applaudissements.*)

Monsieur Bastid, veuillez reprendre la suite de votre rapport.

M. Paul Bastid, rapporteur. — Notre patriotisme, disais-je, est un patriotisme permanent ; il n'a jamais comporté aucune réserve mentale. Nous avons toujours placé au-dessus de toutes les querelles la protection du territoire et la lutte contre l'invasion.

Certes, nous nous félicitons, aujourd'hui, de voir l'unanimité française réalisée sur ce point. Il y a eu, à cet égard, des conversions heureuses que nous enregistrons avec chaleur. Mais nous pouvons bien souligner, me semble-t-il, que nous n'avons jamais eu, quant à nous, à nous convertir. Tous les Français sont, aujourd'hui, d'accord sur les idées que nous n'avons cessé de défendre. La tâche de votre rapporteur s'en trouve, par là même, facilitée.

Si j'en cherche la raison, messieurs, je la trouve dans la coïncidence parfaite du tempérament national et de notre doctrine.

Ce tempérament, cette doctrine, reflètent deux tendances non pas, certes, contradictoires, mais complémentaires, qui se conjuguent et qui s'harmonisent : d'abord un amour passionné de la paix, un amour de la paix qui nous fait rechercher, saisir, épuiser jusqu'à l'extrême limite tous les moyens de la conciliation internationale avant de recourir aux armes ; mais aussi un sentiment aigu de l'indépendance et de la dignité de la patrie qui nous dresse spontanément contre l'envahisseur, de même qu'il avait dressé nos ancêtres de la Révolution, car eux aussi avaient commencé par des appels généreux à la concorde entre les peuples ; puis l'ennemi, n'est-ce pas, les a trouvés debout !

Tel est précisément, à cette heure encore, notre destin. Nous faisons la guerre, comme Clemenceau en 1918. Nous la faisons de toute notre âme et de toute notre énergie. Nous la faisons d'autant plus que nos loyaux efforts pour la conjurer ou pour la retarder sont demeurés vains.

C'est que notre histoire, qui est l'histoire même du peuple de France, se répète d'âge en âge. Nous revendiquons, avec fierté, la mâle vigueur de Clemenceau qui a conduit nos armes à la victoire. Mais nous ne renions pas davantage les tentatives de notre Parti, à la veille de 1914, pour empêcher le conflit européen, qui devait devenir un conflit mondial. Ses efforts ont eu moins pour résultat de l'ajourner. On y lie le souvenir d'Agadir et la mémoire de Joseph Caillaux.

Il y a eu, il y aura toujours dans notre Parti, plusieurs éléments d'inspiration tour à tour prédominants, car la vie politique n'est pas aussi simple que certains le pensent. L'esprit

français est un esprit naturellement équilibré et nuancé. Les hommes qui représentent ces orientations intellectuelles, en apparence divergente, peuvent s'opposer entre eux, se combattre parfois même violemment ; mais dans la perspective des années on est forcé de reconnaître que les uns et les autres ont joué un rôle utile, et le Parti qui domine les querelles de ses membres, comme la France s'élève au-dessus des discordances de ses enfants, peut leur rendre collectivement hommage sans se diminuer, sans renoncer à son idéal, sans se contredire, et les réconcilier dans sa gratitude.

J'ai l'air, messieurs, de remuer ici les cendres d'un passé déjà lointain. Mais qui de vous ne sent que je songe en ce moment même à un passé plus proche, à un passé si proche qu'il pèse encore sur nous, qu'il pèse sur toutes nos pensées et sur tous nos actes ?

Les deux tendances dont je parle se sont encore rencontrées parmi nous à la veille de la guerre. On s'est jeté les uns aux autres des accusations de bellicisme ou de défaitisme. Il pouvait sembler à des observateurs superficiels que Don Quichotte et Sancho-Pança, qui forment en réalité un tandem, un équipage, se partageaient les faveur du Parti radical. La vérité, je ne parle pas ici, bien entendu, de quelques brebis galeuses dont vous avez fait déjà justice, la vérité est que de bonne foi nous pouvions diverger les uns des autres, sinon sur le but à atteindre, du moins sur les moyens de le réaliser. J'en parle ici avec d'autant plus d'aisance et de facilité que j'appartiens à la tendance que les événements ont fait triompher. Mais je suis, je l'avoue, un libéral impénitent et je revendique pour les autres cette indépendance de la pensée à laquelle je tiens par-dessus tout et qui est le seul but auquel des républicains dignes de ce nom doivent s'attacher. (*Applaudissements.*)

Au surplus, cela, c'est le passé. La guerre nous a réunis dans la même volonté et dans le même effort. Tous les radicaux se sont trouvés d'accord face à l'ennemi, face aussi à cette dictature intérieure qui n'était que le masque odieux de la trahison.

C'est cette unité morale reconquise dans la tempête et dans la douleur que nous devons par-dessus tout sauvegarder aujourd'hui dans le premier congrès de notre Parti qui se tient, depuis l'armistice. C'est à elle que je pense, et c'est à elle que je vous demande de penser, en examinant avec moi les problèmes de la politique étrangère de la République.

S'il fallait ici à cette fin invoquer un nom, invoquer une autorité, je citerais un homme qui a toujours réalisé dans son caractère la synthèse harmonieuse des deux tendances que j'analysais tout à l'heure, un homme qui pour cette raison a sans cesse fait l'union et l'unanimité parmi nous, un homme que ses malheurs nous rendent en ce moment plus sacré que jamais, je veux dire Edouard Herriot (*vifs applaudissements*), Edouard Her-

riot qui avait prévu, qui avait prédit tant de choses dans le domaine de la politique internationale, à telles enseignes que la diplomatie présente, la diplomatie du général de Gaulle et du gouvernement provisoire de la République n'est, disons-le, autre chose que l'illustration et l'application de la doctrine constante d'Edouard Herriot, c'est-à-dire de la doctrine du Parti radical et radical-socialiste.

J'y vois une raison de plus pour que nous lui envoyions aujourd'hui le témoignage de notre admiration intellectuelle et de notre étroite affection. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

Le Parti radical-socialiste est, comme vous le savez, sur ses deux flancs, sur son flanc droit comme sur son flanc gauche, l'objet d'attaques furieuses, passionnées. Nous ne nous en étonnerons pas. Un Parti qui, comme le nôtre, a assumé de longues responsabilités gouvernementales, un Parti que — soit dit en passant — on ne remplacera peut-être pas de si tôt dans la gestion des affaires publiques, est accoutumé à ces controverses et à ces attaques.

La situation, du reste, n'est pas très différente aujourd'hui de ce qu'elle était au lendemain de la dernire guerre. Ceux des anciens qui m'écoutent, car je fais déjà parmi vous presque figure de doyen, savent très bien qu'aux élections de 1919 on avait violemment reproché à notre Parti de n'avoir pas préparé, ou de n'avoir qu'insuffisamment préparé la guerre. On n'osait pas à cette époque nous faire le reproche de n'avoir pas fait tous nos efforts pour l'empêcher. Sur ce point la propagande de Vichy a complété cette lacune de la mauvaise foi. Je sais bien que le gouvernement de Vichy est aujourd'hui à terre. Mais une propagande unilatérale qui a duré pendant quatre ans a réussi à gangrener dans une certaine mesure l'esprit public et il n'est pas inutile, au début de cet exposé, de s'y arrêter un instant.

On a prétendu d'abord que, ni dans l'ordre militaire ni dans l'ordre diplomatique, le Parti radical, c'est-à-dire la France républicaine, n'avait été à la hauteur de sa tâche. Or, messieurs, tout ce qui a été fait d'utile dans le domaine de la défense nationale l'a été par nous. Qu'il s'agisse de crédits, qu'il s'agisse de fortifications, qu'il s'agisse de réorganisation de l'armée, on trouvera toujours le Parti radical à l'origine de toutes les initiatives et de toutes les réformes. C'est lui qui s'est efforcé de secouer les vieilles routines bureaucratiques. Les choses se sont passées en vérité comme dans la guerre précédente, où l'état-major ne voulait pas de canons lourds, et où il a fallu surmonter ses résistances une à une. Cette fois, c'est de chars et d'avions, c'est-à-dire des deux armes les plus utiles, que les militaires ne voulaient pas.

Rappellerai-je ici que l'autorité militaire suprême, à savoir le maréchal Philippe Pétain, s'exprimait sur ce point en termes dédaigneux et sarcastiques dans la fameuse préface qu'il a écrite

pour le livre du général Chauvinot ? Le maréchal Pétain défendait la thèse du front continu, émettait les doutes les plus graves sur l'efficacité des chars ; il déclarait que l'aviation ne pourrait jouer dans la guerre qu'un rôle secondaire et que son action serait limitée, ou presque, à l'arrière des armées. Aussi, tirant les conséquences de ses idées pendant toute la période où il a été ministre de la Guerre, n'a-t-il commandé en tout et pour tout que sept tanks. Or cela se passait en 1934, et c'est précisément à cette date, où se situe très exactement la fameuse note du 10 avril, qu'a commencé la course aux armements.

Le procès de Riom, on l'a rappelé hier, a surabondamment démontré que c'était l'impéritie d'un état-major vieilli, d'un état-major incapable de renouveler ses méthodes stratégiques et tactiques, d'un état-major toujours en retard d'une guerre, qui nous avait conduits à la catastrophe, qui avait stérilisé les efforts tentés par les républicains pour organiser une défense nationale efficace.

Il n'y a en vérité qu'un militaire qui avait pensé à la guerre. C'était à l'époque un simple colonel, Charles de Gaulle. Il n'a pas été entendu par ses pairs ou par ses supérieurs. Il n'avait ni étoiles, ni bâton. Il est juste aujourd'hui de lui rendre hommage à l'heure où il vient de nous rendre, par la conjugaison de ses efforts avec ceux de la Résistance intérieure, une France enfin libérée et purifiée. (*Vifs applaudissements.*)

Mais alors, dira-t-on, les hommes qui occupaient le pouvoir n'ont-ils pas commis la faute de laisser agir les militaires ?

Voix diverses. — Nous y sommes ! Voilà la question !

M. Paul Bastid, rapporteur. — Dans toute entreprise, en effet, le patron, le maître, est responsable des fautes ou des erreurs de ses préposés. L'argument, je le reconnais, a une apparence de force. Dans la doctrine républicaine, l'armée est essentiellement obéissante ; ce n'est pas elle qui donne les ordres. Il fallait, affirme-t-on, briser ces chefs incapables ou leur insuffler des vues nouvelles.

De 1914 à 1918, un contrôle incessant des autorités politiques s'est exercé, en dépit de tous les obstacles. Avant d'agir comme président du Conseil, Clemenceau avait agi comme président de la Commission de l'armée du Sénat. Les institutions avaient donné, à cette époque, leur rendement maximum..

Pendant cette guerre, je suis le premier à le reconnaître, les choses se sont passées différemment. La caste militaire l'a emporté. Qui faut-il accuser, messieurs ?

Ici, je demande que l'on s'abstienne de jugements définitfs et sommaires.

Certes, il y a eu un relâchement général des ressorts du régime. Il semblait que la démocratie eût perdu sa foi en elle-

même. Le contrôle parlementaire a été paralysé par le déplorable système des pleins pouvoirs qui était devenu une sorte de tic en présence de chaque difficulté nouvelle.

Mais qu'elle est, dans cette décomposition lente des institutions, la responsabilité exacte du Parti radical-socialiste ? Etait-ce nous qui avions engendré cette atmosphère malsaine où ni le gouvernement ni le parlement ne pouvaient plus jouer leur rôle normal ? Etait-ce nous qui avions créé cette instabilité politique, cette précarité du pouvoir, cette course perpétuelle à des majorités toujours plus difficiles à réaliser ? Etait-ce nous, enfin, qui avions semé le doute dans l'âme populaire sur l'opportunité même d'une résistance à l'invasion, soit parce que nous ne voulions pas combattre certains adversaires, soit parce que nous ne voulions pas entrer en lice sans le concours de certains alliés ?

Enfin il ne faudrait pas oublier que le Parti radical est loin d'avoir détenu, au cours de ces dernières années, dans la gestion des affaires publiques, la part prépondérante d'influence que, pendant la dernière guerre, il a exercée ; et peut-être, je me hâte de le dire, le pays n'a-t-il pas eu à s'en féliciter. (*Applaudissements.*)

Quant à la préparation diplomatique, je rappellerai sommairement la politique constante du Parti radical en faveur d'une orgnisation efficace de la paix, son rôle à Genève, puis, devant les échecs répétés de la Société des Nations, ses efforts inlassables pour procurer à la France un réseau d'alliances solides.

La participation des radicaux, et de leur chef Edouard Herriot, aux travaux de Genève est dans toutes les mémoires. Ils y ont défendu les principes d'arbitrage, de sécurité, de désarmement simultané et contrôlé, qui avaient été arrêtés par les congrès de notre Parti. C'est toujours eux qui ont proposé les solutions pratiques, réclamé la définition de l'agresseur, demandé des sanctions contre les Etats récalcitrants.

Vous savez par suite de quelles défaillances multipliées cette politique n'a point abouti. Et ce n'est pas ma faute si j'ai l'air de dépasser ici la défense du Parti radical et de justifier un programme de large collaboration internationale qui a été la politique de la France elle-même et qui a reçu maintes fois l'approbation du pays tout entier. Plus d'une fois, au cours de cet exposé, il m'arrivera encore, parce que les faits le veulent, ainsi, d'identifier la politique radicale et la diplomatie de la République française : je ne crois pas qu'on puisse en faire meilleur éloge.

Quoi qu'il en soit, il a fallu, à un certain moment, changer de méthode ; il a fallu revenir, devant un péril imminent et précis, à la vieille politique des alliances, des coalitions. Les héritiers de Georges Clemenceau n'avaient aucune peine à s'y réacclimater.

Les plus pacifistes, les plus génevois d'entre nous ne se dissimulèrent rien des dangers courus par le pays. Ils savaient bien que nous devions rechercher, avant tout, un certain nombre d'amitiés puissantes et efficaces. L'entente avec la Grande-Bretagne paraissait depuis assez longtemps réalisée. Que de fois aussi ai-je entendu dire, ainsi que vous, à Edouard Herriot, au cours des années qui ont précédé la guerre, que sa grande préoccupation était l'accord de son pays avec la démocratie américaine et avec la Russie soviétique, parole prophétique en vérité, à laquelle les événements donnent une justification singulière ! Edouard Herriot n'est pas là pour voir son programme réalisé dans la bataille et presque dans la victoire ; mais on peut dire qu'il a largement contribué à ce résultat, car c'est lui qui, par sa courageuse attitude dans l'affaire des dettes, nous a évité une rupture morale avec les Etats-Unis (*Applaudissements*) ; et c'est lui encore qui, malgré les sarcasmes d'une fraction de la bourgeoisie que nous avons trouvée ultérieurement toute dévouée aux intérêts d'Hitler, nous a initiés aux mystères de la puissance russe. (*Nouveaux applaudissements.*)

En vertu d'une ironie du sort, le pacte franco-soviétique de 1935 a porté la signature de Pierre Laval et c'est la raison pour laquelle on ne l'a pas rappelé dans l'instrument diplomatique qui vient d'être signé à Moscou. Vous savez comment ce pacte a été, dans les années suivantes, privé peu à peu de toute efficacité. Il est inutile de revenir sur cette histoire, il me suffit de constater qu'à l'heure où je parle, le général de Gaulle et son ministre des Affaires étrangères sont revenus en France porteurs d'un pacte qui renoue les traditions de l'alliance russe tout en s'intégrant dans un programme de large collaboration internationlle auquel nous sommes plus que jamais fidèles. Nous disons au général de Gaulle que nous sommes avec lui de tout cœur et que nous n'exprimons ainsi que le vœu des populations mêmes qui nous ont mandatés. (*Applaudissements.*)

J'arrive maintenant à l'autre accusation dirigée contre nous. Celle-là est si monstrueuse que les Français dignes de ce nom en ont déjà fait justice. Vichy a soutenu qu'un gouvernement radical avait déclaré la guerre gratuitement, presque de gaieté de cœur et Pétain qui, en vérité, avait gardé le silence à l'époque, sous sa couronne d'étoiles, a affirmé en maintes circonstances qu'il n'avait pas voulu cette guerre alors que les chefs de la République ne l'avaient pas empêchée.

Messieurs, un tel propos est infâme. (*Applaudissements.*) Il ne constitue pas seulement une injure pour le Parti radical, il est une injure pour la France tout entière. (*Nouveaux applaudissements.*) Car quelles que soient les divisions et les querelles des partis, nous pouvons et nous devons affirmer qu'il n'y eut pas un citoyen de ce pays qui, dans son cœur, ait désiré, ait provoqué, ait facilité le déchaînement de la catastrophe qui ensanglante le monde. Aussi bien, une politique qui se souille par

des arguments de cet ordre n'est pas d'origine nationale ; c'est, il faut le dire en termes crus, la propagande ennemie, la propagande de Hitler et de Gœbbels.

On a spéculé, en vérité, sur l'attachement invincible de notre peuple à la paix et on a cherché à faire naître et à entretenir chez lui l'illusion qu'il pouvait demeurer hors de la guerre, dans je ne sais quelle oasis privilégiée au milieu d'une Europe en armes. On a joué sur le fait que c'est nous qui, matériellement, avons ouvert les hostilités après l'invasion de la Pologne. Mais nous ne faisions là, après tout, qu'exécuter un engagement solennel. Cet engagement n'avait pas été pris, il faut le souligner, par générosité pure ; il avait été pris parce qu'il était conforme à nos intérêts, à la défense de notre propre sécurité. Au surplus, d'autres pays n'ont pas matériellement déclaré la guerre. Ni la Belgique, ni la Hollande, ni le Danemark et tant d'autres n'ont déclaré la guerre et, cependant, cette abstention les a-t-ils soustraits aux fureurs de la barbarie hitlérienne ? (*Applaudissements.*)

Non. La situation en 1939 était plus claire encore dans les faits, sinon à cette époque dans les esprits, que la situation même de 1914. La France était dégagée de toute responsabilité, de toute apparence de responsabilité même dans le déchaînement du conflit. Certains ont pu dire que nous avions témoigné d'une trop longue patience à l'égard des rêves allemands d'hégémonie. Il vaut peut-être mieux, dans ce domaine, pêcher par excès que par défaut. En tout cas, ce n'est pas à l'heure où les races les plus lointaines et les plus traditionnellement indifférentes aux querelles de l'Europe sont accourues de nouveau sur notre sol pour défendre la liberté du monde, que la hantise d'un isolement miraculeux, au milieu de la tempête, pourrait subsister dans nos esprits.

La vérité, c'est que seule la politique de sécurité collective, c'est-à-dire la politique française, c'est-à-dire la politique radicale-socialiste, pouvait préserver la paix du monde. Mais, pour la pratiquer, il fallait une égale compréhension des autres pays. Nous nous sommes heurtés longtemps à beaucoup d'indifférence, pour ne pas dire plus. Certains ont compris trop tard le péril allemand. Il est inutile d'insister sur les déconvenues que nous avons rencontrées, puisque tous, aujourd'hui, nous défendons la même cause. Mais nous devons souligner tout de même que, de ces erreurs fatales commises par d'autres, nous avons été les premières victimes, les victimes douloureuses, et que très certainement il devra nous en être tenu compte dans le règlement de la paix. (*Applaudissements.*)

Nous n'avons rien à nous reprocher pour le passé. Nous avons pu, je le répète, nous diviser de bonne foi sur les moyens, nous ne nous sommes jamais divisés sur les buts.

Je fais allusion ici à ces accords de Munich qui avaient créé,

dans le sein de notre Parti, certains remous. Je n'en parle que pour constater qu'en dépit de nos divergences d'alors — et je me trouvais à ce moment dans la minorité — (*applaudissements*) nous nous sommes trouvés plus unis que jamais dans la Résistance, dès le printemps de 1939, c'est-à-dire lorsque l'adversaire s'est démasqué.

La Résistance, ce n'est point par hasard que je prononce ce mot, car les radicaux-socialistes ont été les premiers convaincus de la légitimité de cette guerre et de la nécessité impérieuse d'y faire face. Rappelez-vous ces premiers jours de la conflagration mondiale où tant de nos voisins politiques demeuraient hésitants, perplexes, quelquefois même sourdement hostiles. Plus tard, bien des yeux se sont ouverts ; mais alors, n'avions-nous pas vraiment, devant une opinion longuement travaillée par la propagande étrangère, l'impression d'être seuls ou presque seuls ?

Aussi, dans la débâcle de juin 1940, le Parti radical n'a-t-il fait que rester lui-même lorsque, par la voix d'Edouard Herriot et par la majorité de ses membres, il s'est raidi contre la politique de l'armistice qui, d'abdication en abdication, ne pouvait nous conduire qu'à la servitude et au déshonneur.

On a déjà rappelé hier le rôle des radicaux dans les années qui ont suivi ; je n'y reviendrai pas ici. Mais le présent se relie au passé, le présent le prolonge. Ce que nous poursuivons aujourd'hui d'un cœur égal, c'est la libération du territoire, déjà presque achevée, menacée pourtant encore de nouveau, c'est la victoire totale, c'est-à-dire l'effondrement de l'ennemi.

Cette libération, nous la voulons d'abord par un effort de guerre qui soit spécifiquement et authentiquemeent français. Nous entendons occuper et élargir notre place sur le front, comme plus tard à la table des conférences. (*Applaudissements.*)

Nous saluons les soldats qui déploient le drapeau tricolore dans la plaine d'Alsace et face aux Allemands qui occupent encore certains ports de l'Ouest. Ces troupes montrent au monde que la France n'a rien perdu de ses antiques vertus militaires. Nous demandons avec insistance à nos alliés les équipements et les armes qui sont indispensables pour intensifier notre lutte. (*Applaudissements.*)

Par ailleurs, est-il besoin d'affirmer notre solidarité fraternelle avec les armées, avec les peuples des Nations unies ? Nous ne distinguons pas entre elles, nous les saluons avec la même affection, avec la même chaleur. Nous savons bien que l'Angleterre, dans ce tragique été de 1940, a sauvé le monde par sa constance et par sa fermeté. (*Vifs applaudissements prolongés*). Nous savons bien que sans les prodigieux efforts et sans les immenses sacrifices de la Russie soviétique la caue de la liberté humaine aurait risqué de périr. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*) Nous savons bien que l'entrée en guerre des Etats-Unis

nous a apporté, comme en 1917, la certitude d'une victoire prochaine. (*Applaudissements.*) Nous savons aussi qu'il y a en Europe une foule de nations moins puissantes, qu'a razziées l'Allemagne hitlérienne et parmi lesquelles nous comptons beaucoup d'alliés, beaucoup de frères d'armes et où nous ne trouvons que des amis.

Avec tous ces peuples, nous défendrons d'un commun accord notre cause et celle de la civilisation.

Ici se pose la question des rapports que nous devons entretenir avec ces nations, car dans cette période de guerre, de prévictoire, certaines constellations politiques s'ébauchent déjà qui préfigurent la paix et au sujet desquelles nous devons fixer, dès maintenant notre position.

Ma conviction, et je crois que c'est la vôtre, est que toutes les amitiés dont je viens de parler nous sont également précieuses et que nous devons n'en sacrifier aucune. La France, par tradition, est tournée vers l'universel, vers la collaboration générale des peuples. Elle n'a jamais pratiqué une politique de particularisme mesquin et borné. Ou bien la paix se construira par l'effort collectif de tous les peuples que n'infecte pas l'esprit d'agression et de domination, ou bien le monde retombera dans l'anarchie et le chaos d'où nous sortons à peine.

Le temps est passé d'un équilibre précaire et factice que l'on cherchait, autrefois, à réaliser par des blocs d'alliances antagonistes. Nous avons connu l'époque de la Double Alliance et de la Triplice. Ce temps est aujourd'hui périmé. Notre pays est appelé, par sa situation géographique, par sa tradition spirituelle, à servir de trait d'union entre des civilisations différentes. Il ne peut se dispenser de le faire ; sinon il perdrait sa personnalité, son indépendance, son rayonnement qui n'importent pas moins aux autres qu'à lui-même.

Il faut, certes, nouer des accords particuliers avec tel ou tel Etat lorsque l'occasion s'en présente et nous nous félicitons à cet égard, sans réserve, du pacte qui vient d'être signé à Moscou. Mais ce accord, comme le prévoit d'ailleurs explicitement son préambule, s'inscrit dans un système général de collaboration avec l'ensemble des Nations unies. Il n'y a pas la moindre contradiction, malgré certaines affirmations un peu hâtives de quelques journaux étrangers, entre le pacte de Moscou et le principe d'universalité de l'organisation internationale qui a été heureusement posé à Dumbarton Oaks. Il serait aussi absurde d'envisager un front franco-russe, face aux puissances anglo-saxonnes qu'un front antisoviétique où la France rejoindrait le capitalisme anglo-américain.

La France est, en réalité, une sorte de pont entre les plus éloignées des nations alliées, une sorte de pont entre l'Europe et

l'Amérique et certes, nous n'emprunterons pas aux Allemands leur conception d'un particularisme continental méfiant et hargneux, leur idée d'une citadelle européenne armée contre les prétendues offensives d'outre-mer. Hitler a même, et c'est à certains égards malheureux, discrédité pour quelque temps l'idée d'Europe.

Notre désir et notre intérêt, c'est que les Etats-Unis continuent à prendre part aux affaires continentales ; c'est qu'ils ne retournent pas, comme après le traité de Versailles, à cette politique d'isolement qui leur a été néfaste comme elle l'a été à la communauté des peuples.

La jonction que nous devons assurer, c'est en particulier celle de l'Amérique et de la Russie. Mais, dans cette œuvre, il semble que nous devions nous adosser à l'Angleterre. En effet, nous ne pouvons oublier que nous sommes ses voisins immédiats, que d'autre part il y a entre elle et nous une conformité morale, une parenté politique éprouvée, une parité de destin aussi puisque nous sommes entrés avec elle les premiers dans la guerre et que, épuisés comme nous le sommes les uns et les autres par le conflit, nous avons besoin, n'est-il pas vrai ? de nous renforcer les uns par les autres.

Rappellerai-je ici le fameux projet de fusion des deux nationalités, qui avait été hâtivement échafaudé dans la débâcle de 1940, qui avait suscité, à cette époque, l'opposition de tous nos anglophobes, c'est-à-dire de nos hitlériens. On reprochait à ce projet de tendre à faire de nous un simple dominion britannique. Depuis lors, Paris a répondu, je crois, en recevant Winston Churchill en égal et en ami.

Au surplus, je ne prétends pas que ce projet soit d'une rédaction parfaite ni qu'il soit immédiatement réalisable. C'était le témoignage hâtif et généreux d'une volonté de concorde entre les deux nations poussées dans le désastre jusqu'à l'extrême limite. En tout cas, il marquait une direction et c'est cet élément seul que je veux ici retenir.

La France n'a pas que des amis puissants. Par tradition comme par instinct, elle s'est toujours intéressée aux Etats faibles, elle s'y est intéressée parce qu'elle a le cœur généreux et haut placé, parce qu'elle a le sens du droit. Elle s'y est intéressée aussi parce qu'elle a toujours vu dans ces Etats un élément de modération et d'équilibre dans la politique internationale. C'est là une propension qu'à la vérité la République n'a pas inventée : elle l'a héritée des rois de France et ici encore le Parti radical-socialiste s'est toujours placé dans l'axe de la politique nationale. Il a toujours demandé que la France fût fidèle à son rôle d'avocat, d'interprète, de guide des Etats moyens et petits.

Et quand je parle de petits Etats, c'est pour me conformer

à une terminologie courante mais qui n'en est pas moins impropre, car nous n'avons jamais mesuré la valeur des Etats à l'étendue de leur territoire. Au surplus, je préférerais employer non pas même les mots d'Etats faibles, mais l'expression : Etats victimes, car il s'agit précisément de nations qui ont été spécialement appelées à souffrir des horreurs de l'invasion et de l'occupation ennemies et que ce destin rapproche tragiquement de nous-mêmes. C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons aujourd'hui demeurer fidèles à notre mission d'orchestrer dans le monde la voix des faibles ou tout au moins des moins puissants.

La France d'ailleurs doit être présente partout ; elle doit être présente jusque chez d'anciens ennemis. Elle doit, par exemple, dominer son juste ressentiment à l'égard de l'Italie qui, dans le malheur, l'a attaquée sans excuse, mais dont le peuple a été tragiquement égaré par ses maîtres, expie cruellement aujourd'hui la mégalomanie mussolinienne, est rentré dans les voies salutaires et s'est dressé à son tour et à son rang contre l'ennemi commun. (*Applaudissements et mouvements divers.*)

Nos intérêts, en effet, ne sont pas limités à une aire géographique déterminée. La France est un vaste empire, c'est une puissance méditerranéenne, c'est un Etat dont la place matérielle et le rôle moral sont marqués sur tous les points du globe. On sait bien qu'elle représente dans le monde une force de rayonnement spirituel sans laquelle il ne pourrait pas vivre. Aucun sacrifice matériel ne doit donc nous paraître trop lourd pour entretenir dans le monde ce rayonnement intellectuel de notre pays.

Mais, bien entendu, la France dont il faut exporter les œuvres et la pensée, ce n'est pas la France étroite, conservatrice et bornée qui, à un moment, avait paru renier les traditions de toute son histoire. C'est la France véritable, la France large, généreuse et humaine qui a renoué le fil de sa vocation naturelle, c'est la France des Droits de l'homme et de la Révolution. Si nous avons pris ou repris place dans le concert des nations libres, ce n'est pas seulement pour mener avec elles jusqu'à la victoire le combat contre la dictature, contre le brigandage international.

La victoire ! Nous savons, hélas ! ce que ce mot peut représenter de déceptions et d'amertume. Vingt-cinq ans après l'autre victoire, nous nous sommes trouvés à nouveau dans le deuil et dans la détresse ; notre sol est infiniment plus ravagé qu'en 1918 et si nos pertes militaires ne sont pas aussi lourdes, nos pertes civiles le sont bien davantage. Une génération peut-être sera nécessaire pour relever nos ruines. Si donc l'humanité en armes devait accepter une paix boiteuse, si de nouveau après quelques années de conférences, de négociations et d'accords, on devait retomber dans l'éternel sentier de la guerre, on comprendrait le doute, on comprendrait le désespoir, on comprendrait la démoralisation et l'atonie même de tout un peuple.

En 1919, la France qui avait servi de rempart à la civilisation n'a pas pu faire entendre sa voix assez haut. Peut-être aussi les conseils qu'elle a donnés à l'époque et qui, en tout état de cause, auraient dû être suivis davantage, ne répondaient-ils pas toujours aux exigences véritables de la situation, en ce sens qu'ils étaient quelquefois orientés vers des satisfactions d'amour-propre et de prestige plus que vers des solutions substantielles, concrètes et pratiques susceptibles de procurer l'apaisement véritable aux nations pacifiques.

Mais la cause essentielle de toutes les malfaçons du traité de Versailles, c'est que les alliés n'avaient pas compris. Ils ont compris désormais tous, je l'espère, et si nous avons à l'heure présente moins de force qu'après l'autre guerre, nous trouverons en revanche des oreilles mieux préparées à nous écouter.

Ce que nous voulons, c'est la justice, toute la justice, mais rien que la justice. Ce n'est pas une cause égoïste que nous plaidons. La paix et l'ordre international ne sauraient être fondés que sur des principes moraux et l'humanité, pour ne pas retomber dans l'indifférence au bien et au mal, pour ne pas déchoir de sa dignité, a besoin qu'une justice sévère, inexorable, soit faite.

La justice, cela consiste d'abord à redresser les droits violés. Il est malheureusement beaucoup de ces violations du droit qui ne sont pas effaçables matériellement. Dans plus d'un domaine, l'irréparable a été accompli et faute de pouvoir obtenir la restitution *in integrum*, on devra souvent se borner à punir les coupables. Mais ni l'une ni l'autre tâche ne sauraient être négligées. L'Allemagne devra être condamnée à restituer tous les territoires et tous les biens dont elle s'est emparée par la violence ; elle devra réparer, dans toute la mesure des ressources dont elle dispose, les dommages innombrables qu'elle a causés aux autres peuples ; les criminels de guerre devront être châtiés, nos alliés se sont déjà prononcés en ce sens et nous devrons veiller à ce que de pareilles promesses ne demeurent pas vaines. (*Applaudissements.*)

La justice veut aussi que tous les peuples de bonne volonté soient soustraits durablement, définitivement si possible, à la menace guerrière. De génération en génération, la paix est mise en péril par le peuple allemand. Le virus belliqueux qui s'est éteint pratiquement partout ailleurs dans une humanité lasse de vaines querelles et qui sait bien que chaque guerre laisse vainqueurs et vaincus dans une égale misère, ce virus belliqueux subsiste encore outre-Rhin. Ce n'est pas un problème franco-allemand qui se pose, c'est du repos de l'univers qu'il s'agit. C'est l'Allemagne qui, cette fois encore, a fait lever, par delà les mers, les armées des peuples les plus lointains et les plus distraits à l'égard de nos querelles européennes. Ces peuples ne peuvent pas, après avoir refoulé au prix de leur sang les troupes hitlériennes à l'intérieur du Reich, se désintéresser de ce qui se passera par la suite.

Certains d'entre eux avaient juré, il y a vingt ans, de ne plus s'occuper de nos affaires. Quoi qu'ils en aient dit, quoi qu'ils en aient pensé, ils sont revenus sur notre sol et c'est leur honneur. Mais des précautions plus tôt prises les auraient dispensés, en même temps que nous, d'une seconde lutte et d'une seconde victoire. Puisse au moins cette leçon avoir porté ses fruits ! (*Applaudissements.*)

Le problème de la sécurité des frontières se pose pour tous les voisins de l'Allemagne. Il se pose pour la Pologne et pour la Tchécoslovaquie comme pour la France. Mais la frontière du Rhin n'est-elle pas la plus sensible et la plus menacée, non seulement parce que le courant historique des invasions passe par là, mais parce que le bassin rhéno-westphalien constitue le grand arsenal, le grand foyer industriel et militaire du Reich. Les Anglais nous ont dit un jour que la frontière de leur sécurité était sur le Rhin. Beaucoup d'autres peuples pourraient tenir le même langage.

Quel est ici, Messieurs, le remède le meilleur à envisager ? Il serait téméraire, je crois, de formuler des solutions péremptoires et *ne varietur*. Certains parlent, et ce sont souvent des étrangers, d'annexion au bénéfice de la France ; d'autres se déclarent hostiles par principe à tout agrandissement territorial. Ils font valoir, en outre, que notre situation démographique nous permettrait difficilement l'assimilation de populations allogènes. Il y a, il est vrai, le transfert des populations, mais encore faudrait-il savoir par qui remplacer les éléments refoulés ?

Je me borne à résumer ici des thèses sur lesquelles je ne crois pas opportun de prendre parti, car il ne faut se rendre prisonnier d'aucune formule et en cette matière, en présence d'une situation susceptible d'évoluer et que nous ne connaissons qu'imparfaitement, il convient de laisser quelque chose aux circonstances.

Mais il est un point que nous devons souligner fortement : c'est, d'abord, qu'aucune fièvre malsaine de conquête et d'impérialisme ne nous anime, c'est que nous nous plaçons, dans l'examen de ces problèmes, au seul point de vue de la tranquillité du monde en même temps que de la nôtre propre et c'est aussi qu'en tout état de cause, que ce soit par une annexion au profit de la France ou que ce soit par l'établissement d'une administration internationale, le guêpier rhénan au service de la puissance militaire allemande doit être anéanti. (*Applaudissements.*)

La justice, il faut la respecter à l'égard de tous ; il faut la respecter à l'égard des coupables comme il faut la respecter d'abord à l'égard des victimes. Nous demandons le démantèlement définitif de la forteresse allemande, la mise hors d'état de nuire du peuple allemand ; mais nous n'en voulons pas à l'unité

politique de ce peuple, parce que nous ne sommes ni des Allemands ni des hitlériens, mais des républicains et des Français. (*Mouvements divers.*)

Un délégué. — Alors, cela recommencera !

M. Paul Bastid. — Cela ne signifie pas, bien entendu, qu'il faille replacer automatiquement l'Allemagne dans la situation où elle se trouvait avant la guerre. Il est trop clair que son territoire doit être amoindri parce que sa force a besoin de l'être et qu'il y va de l'intérêt commun des peuples pacifiques. Mais de là à la faire disparaître comme entité nationale, il y a peut-être un pas qu'il serait opportun de ne pas franchir. (*Mouvements divers.*)

Ces réflexions, au surplus, je vous les livre à titre purement personnel et je ne les ai pas visées dans les résolutions que je vous lirai tout à l'heure où je n'ai voulu mentionner que des points soustraits à toute discussion et à toute controverse.

J'ai cru devoir dire ce que j'ai dit pour relier le présent au passé. Nous avons, à la veille de la guerre, et tant qu'il est resté une chance, si minime fût-elle de la conjurer, nous avons loyalement et patiemment essayé de collaborer avec l'Allemagne en un temps où le mot « collaboration » ne signifiait et ne pouvait pas signifier servitude. Ces efforts ont été continués même après l'avènement d'Hitler. Un jour, nous avons dû nous incliner devant une évidence négative et nous avons refait contre l'Allemagne en mal d'entreprises nouvelles, la coalition de Clemenceau.

Mais aujourd'hui, il serait certes impie de prêcher une réconciliation prématurée des hommes après les atrocités commises par les Allemands sur notre sol, après les souffrances indicibles auxquelles la France a été en proie. Il faudra, pour que nous puissions causer sans réserve et sans arrière-pensée avec les Allemands, une véritable métamorphose de l'âme germanique...

Un délégué. — Ce n'est pas possible.

M. Paul Bastid. — ...qui ne pourra être préparée, si elle doit se réaliser, que par un long effort d'éducation.

Il y a, je le répète, une impossibilité présente à envisager cette réconciliation. Malgré tout, il n'est pas inconcevable qu'un jour l'apaisement se fasse, un jour que nous ne pouvons pas prévoir. Et il y a, dans ce domaine, deux erreurs à ne pas commettre : la première et la plus grave, ce serait de le croire possible prématurément et sans garantie ; la seconde, ce serait de le rendre à tout jamais impossible, car il faut poser ce principe qu'il ne dépend pas de nous.

Une paix juste, Messieurs, doit, pour être durable, être une

paix organisée. Ce ne sont pas quelques nations seulement qui peuvent assurer le repos du monde, il y faut, en vérité, le concours de tous. Jusqu'à présent, les Etats ont été un peu livrés à eux-mêmes, on a voulu respecter leur souveraineté et, de fait, il n'y avait au-dessus d'eux aucune autorité véritable. Bien souvent, on n'a ainsi respecté que leurs appétits et leurs caprices; les Etats naturellement paisibles et qui ne demandaient rien ont été victimes des autres. Cela se passe dans la vie des peuples comme dans la vie des individus et il n'y a eu personne pour faire respecter la loi internationale.

Vous savez ce qu'a été la Société des Nations ; une conférence des gouvernements, une académie d'Etats souverains d'où ne sortaient que des recommandations, trop souvent impuissantes. Il faut que cette anarchie internationale prenne fin. Les Etats ont des droits dans la communauté, dans la société internationale, mais ils ont aussi des devoirs. Au-dessus des nations orgueilleuses et turbulentes, il y a la communauté qui ne peut être perpétuellement troublée par elles. La conception de la souveraineté absolue des Etats est une conception périmée. Elle appartient à un âge de l'Histoire où l'on avait voulu briser certaines tentatives d'hégémonie égoïste ou tyrannique. Jadis, les rois de France ont affirmé ainsi leur indépendance à l'égard de l'Empire.

Mais dans le monde démocratique de demain, une pareille précaution n'a plus de raison d'être. On ne comprendrait pas que, dans la Société des Nations de demain, la majorité ne fît pas la loi ; on ne comprendrait pas que toutes les initiatives et toutes les réformes fussent paralysées par la nécessité de votes unanimes. L'organisation qui remplacera la ligue de Genève devra posséder des organes appropriés pour préparer mais aussi pour imposer le règlement pacifique des litiges internationaux. C'est dans cette voie que s'est engagé, timidement encore, le projet de Dumbarton Oaks et nous devons, je pense, lui donner une adhésion chaleureuse.

Que serait maintenant l'organisation sans la force ? Que serait une S. D. N. située entre ciel et terre, dépourvue d'agents d'exécution pour les sentences qu'elle aurait émises ? Le bras séculier au service éventuel du droit, c'est une idée qu'un radical illustre, Léon Bourgeois, avait vainement défendue en 1919. Il s'était heurté alors à d'autres conceptions en vertu desquelles l'autorité morale de l'instance genevoise devait suffire en principe et l'on s'est borné à prévoir, dans certaines hypothèses rares, le recours éventuel et compliqué au concours des forces nationales pour appliquer certaines sanctions militaires qui, vous le savez, n'ont jamais joué.

Depuis lors, des conversions remarquables à notre manière de voir se sont produites. C'est qu'il n'y a pas de véritable société sans police ; il faut, en conséquence, organiser une force au service de la collectivité pour exécuter ses décisions.

Comment cette force devra-t-elle être constituée ? Devra-t-elle l'être par la mise à la disposition, dans un cas donné, de contingents nationaux ? C'est l'orientation de Dumbarton Oaks. Faudra-t-il, au contraire, créer une véritable force permanente, animé d'un véritable esprit international ? Ce point est encore controversable.

Mais ce qui est certain, c'est que cette force doit exister, c'est que les armées nationales, si elles subsistent, ne doivent pas être capables de la tenir en échec. Le rôle des armées nationales dans le monde de demain sera essentiellement le maintien de l'ordre intérieur. Une société ne se civilise — et c'est vrai de la société internationale comme des sociétés internes — que lorsque les guerres privées prennent fin. En tout cas, jusqu'à l'organisation de cette force d'exécution commune, seules les troupes des Etats victorieux devront assurer l'ordre en Europe et dans le monde.

Lorsque je parle ici de la puissance des armes, ce n'est pas que je sois repris ou que nous soyons repris par je ne sais quelle hantise de la force ; nous ne cédons non plus à aucune préoccupation de vaine et mesquine chicane ; nous n'avons ni l'âme de chercheurs d'aventure ni l'âme d'huissiers en mal de procédure. Ce que nous voulons, c'est l'existence et même l'étalage de la force internationale, mais pour éviter son emploi. « Montrer la force pour n'avoir pas à s'en servir », disait Lyautey. Nous connaissons, en effet, les défaillances des Etats, nous savons bien qu'il faut protéger contre elles ces Etats eux-mêmes et les autres ; il faut les protéger en leur faisant sentir qu'il y a au-dessus d'eux une règle et une autorité capable d'en procurer la réalisation et nous n'oublions pas non plus qu'il y a de par le monde des foules inquiètes, tourmentées, tumultueuses, dont l'angoisse même est une cause de désordre, une source possible de conflit et de conflagration et c'est pour rassurer ces âmes malades qu'il faut leur rendre sensible l'autorité, la seule autorité légitime, celle que la communauté des peuples doit exercer sur ses membres pour les empêcher de s'égarer dans leur route et procurer le repos à toutes les nations de bonne volonté. (*Applaudissements.*)

Voici, comme conclusion de cet exposé, la motion que je propose au Congrès :

« Le Parti radical-socialiste, fidèle à ses traditions patriotiques et à son idéal de justice internationale, à l'issue d'une guerre imposée au monde par les ambitions germaniques et que la France poursuivra en commun avec ses alliés jusqu'à une décisive victoire, place au premier plan de ses préoccupations la défense du pays contre les agressions sans cesse renouvelées de l'Allemagne. Vingt-cinq ans après le traité de Versailles, la France se trouve de nouveau avoir perdu les meilleurs de ses

fils, toute sa population connaît, depuis cinq ans, d'indicibles souffrances et son sol est couvert de ruines. Le pays, qui n'a jamais ménagé son concours pour la protection de la civilisation menacée, qui est prêt à y contribuer encore de toute son âme et de toutes ses ressources, attend que les Nations unies, solidaires dans la paix comme elles l'auront été dans la guerre, prennent des mesures énergiques et décisives pour assurer la restauration du droit violé et empêcher le retour d'une nouvelle conflagration mondiale dont il serait, une fois de plus, la principale victime.

« Le Parti radical-socialiste salue les peuples qui ont résisté comme le peuple français à l'oppression hitlérienne et avec lesquels ce-ui-ci aspire à édifier le monde de demain. Il n'oublie ni les vieilles fraternités d'armes, heureusement ravivées, qui nous unissent à l'Empire britannique, à la Russie et aux Etats-Unis, ni les liens moraux et politiques puissants qui nous attachent aux nations que la moindre étendue de leur territoire fait improprement appeler petites et que leur faiblesse a exposées à la barbarie allemande.

« Il attend, de leur égale collaboration avec la France, l'établissement d'une paix juste, organisée et forte. La justice exige que l'Allemagne, intégralement désarmée et mise hors d'état de nuire, soit condamnée à restituer tout ce dont elle s'est emparée par la violence et à réparer, dans toute la mesure des ressources dont elle dispose, les dommages immenses qu'elle a causés à l'humanité. Elle veut aussi que les frontières, spécialement la frontière du Rhin, qui est la frontière même de la paix européenne, soient définitivement garanties contre tout retour offensif de l'esprit belliqueux et contre toute nouvelle éventualité d'invasion. Seule une autorité internationale appropriée, englobant dès le début la totalité des Nations unies, sera à même, dans l'avenir, d'arrêter la guerre qui ne saurait être prévenue par un équilibre factice d'alliances, c'est-à-dire par la formation de blocs rivaux ou hostiles. Mais cette nouvelle S. D. N., qui aura pour tâche de réaliser la sécurité collective dont la France s'est toujours constituée le champion, ne saurait être une société de gouvernements, une académie d'Etats souverains. Issue d'une fédération des peuples, elle devra posséder des organes capables de préparer et, au besoin, d'imposer le règlement pacifique des litiges internationaux.

« La force doit, en effet, armer la justice et ne doit armer qu'elle. Le Parti radical-socialiste rappelle avec fierté qu'après la victoire de 1918, qui évoque le grand souvenir de Clemenceau, un autre de ses chefs, Léon Bourgeois, avait vainement préconisé, à la Conférence de la Paix, l'institution d'une force armée internationale pour assurer l'ordre entre les peuples. Profondément convaincu du caractère indivisible de la paix, il affirme plus haut que jamais la nécessité de mettre fin à l'anarchie du

monde et de protéger efficacement, selon la loi démocratique, la tranquillité de tous contre les criminelles entreprises d'un seul ou de quelques-uns. » (*Vifs applaudissements.*)

M. le Président. — La parole est à M. Paul Blanc.

M. Paul Bastid. — Ai-je besoin de dire que je ne vois que des avantages à la controverse suscitée par mon rapport et par mes conclusions ? Albert Bayet et Ripault m'ont reproché amicalement de manquer de flamme. Les rapporteurs manquent souvent de flamme parce qu'ils s'efforcent d'exprimer moins leur opinion personnelle qu'une opinion collective et moyenne.

Cela dit, les considérations développées par Albert Bayet ne m'avaient pas échappé et je suis parfaitement d'accord avec leur auteur. Si je ne les ai pas mentionnées dans ma motion, c'est parce que j'avais pensé qu'elles auraient leur place dans la motion de politique générale qui sera votée à l'issue de ce congrès. Mais si vous préférez qu'elles soient incluses dans la résolution de politique étrangère, je suis prêt à me rallier à cette conception. (*Oui ! oui !*)

Je n'avais voulu viser que les problèmes strictement diplomatiques et, sur ce point, je trouve ici l'occasion de réparer un oubli, car je devais vous lire, après mes conclusions générales, le texte d'une motion sur l'accord franco-soviétique qui m'avait paru devoir faire l'objet d'un texte distinct, ceci avec l'assentiment du bureau. Ce texte est ainsi rédigé :

« Le Parti radical-socialiste enregistre avec une profonde satisfaction le traité d'alliance et d'assistance mutuelle signé à Moscou par la France et la Russie. Il voit dans ce pacte, conforme à la politique qu'il n'a cessé de préconiser, un élément indispensable au maintien de la paix générale et qu'il espère voir compléter bientôt par des accords analogues avec les autres alliés. »

Ce texte pourra être, soit maintenu distinct du texte général, soit fondu avec lui. Je vous demande quelque délai pour me mettre d'accord avec Bayet sur ces divers points et, à la prochaine séance, si vous le voulez bien, nous vous rapporterons un texte sur lequel, j'en suis convaincu, nous nous serons mis très facilement d'accord. Et l'unité du Parti radical, dans le domaine de la politique extérieure comme dans les autres domaines, sera ainsi publiquement et solennellement affirmée. (*Applaudissements.*)

M. le Président. — Avant de lever la séance, je me fais votre interprète pour que demain, nos amis Albert Bayet et Paul Bastid nous présentent une motion commune en conclusion du débat de politique extérieure. (*Assentiment.*)

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 19 h. 10.)

M. Paul Bastid, rapporteur. — Voici la motion complétée que le Congrès a demandée hier et qui est sensiblement plus longue que le texte primitif :

« Le Parti républicain radical et radical-socialiste, fidèle à l'esprit d'enthousiasme patriotique avec lequel il souleva, au lendemain du désastre de 1871, la République naissante ;

« Dans le rude et suprême effort d'une guerre imposée au monde par l'abominable régression hitlérienne, guerre que la France poursuivra en commun avec ses alliés jusqu'à la capitulation sans condition de l'ennemi, place au premier rang de ses préoccupations la défense du pays et de tous les peuples libres contre les agressions sans cesse renouvelées de l'Allemagne. Vingt-cinq ans après le traité de Versailles, la France se trouve de nouveau avoir perdu les meilleurs de ses fils ; toute sa population connaît depuis cinq ans d'indicibles souffrances et son sol est couvert de ruines. Mais sa puissance morale et son honneur restent entiers, car elle a répondu dès la première heure à l'appel historique du général de Gaulle, elle a résisté sans arrêt par les héros des forces combattantes et de l'insurrection nationale, elle attaque aujourd'hui par son armée de l'Est, son armée des Alpes, son armée de la côte Atlantique ;

« Forte de ses sacrifices, la France a le droit d'attendre que les Nations unies, solidaires dans la paix comme elles l'auront été dans la guerre, prennent des mesures énergiques et décisives pour assurer la restauration du droit violé et empêcher le retour d'une nouvelle conflagration mondiale dont elle serait, une fois de plus, la principale victime.

« Le Parti radical-socialiste salue les peuples qui ont résisté comme le peuple français à l'oppression hitlérienne et avec lesquels celui-ci aspire à édifier le monde de demain. Il n'oublie ni les vieilles fraternités d'armes heureusement ravivées qui nous unissent à l'Empire britannique, à la Russie et aux Etats-Unis, ni les liens moraux et politiques puissants qui nous attachent aux nations que la moindre étendue de leur territoire fait improprement appeler petites et que leur faiblesse a exposées à la barbarie allemande. Il attend de leur égale collaboration avec la France l'établissement d'une paix juste, organisée et forte.

« La justice exige que l'Allemagne, intégralement désarmée et mise hors d'état de nuire, soit condamnée à restituer tout ce dont elle s'est emparée par la violence et à réparer, dans toute la mesure des ressources dont elle dispose, les dommages immenses qu'elle a causés à l'humanité. Elle veut aussi que les frontières, spécialement la frontière du Rhin, qui est la fron-

tière même de la paix européenne, soient définitivement garanties par des mesures neuves et décisives contre tout retour offensif de l'esprit belliqueux et contre toute nouvelle éventualité d'invasion.

« De ces méthodes neuves, il salue la naissance dans les dispositions du pacte d'alliance franco-soviétique qui prévoit pour la première fois que si jamais se produisait une initiative tendant à rendre possible une nouvelle tentative d'agression, la France et l'U. R. S. S., automatiquement, agiraient ensemble pour l'éliminer. Mais, bien entendu, ce n'est là qu'une première étape. Seule, une autorité internationale appropriée, et englobant dès le début la totalité des Nations unies, sera à même, dans l'avenir, d'arrêter la guerre qui ne saurait être prévenue par un équilibre factice d'alliances, c'est-à-dire par la formation de blocs rivaux ou hostiles.

« Mais cette nouvelle Société des Nations, qui aura pour tâche de réaliser la sécurité collective dont la France s'est toujours constituée le champion, ne saurait être une société de gouvernements, une académie d'Etats souverains issus d'une fédération des peuples. Elle devra posséder des organes capables de préparer et, au besoin, d'imposer le règlement pacifique des litiges internationaux.

« La force doit, en effet, armer la justice et ne doit armer qu'elle. Le Parti radical-socialiste rappelle avec fierté qu'après la victoire de 1918 qui évoque le grand souvenir de Clemenceau, un autre de ses chefs, Léon Bourgeois, avait vainement préconisé, à la Conférence de la Paix, l'institution d'une force armée internationale pour assurer l'ordre entre les peuples.

« Profondément convaincu du caractère indivisible de la paix, il affirme plus haut que jamais la nécessité de mettre fin à l'anarchie du monde et de protéger efficacement, selon la loi démocratique, la tranquillité de tous contre les criminelles entreprises d'un seul ou de quelques-uns.

« Le Parti radical-socialiste rappelle à tous que la guerre continue, que l'ennemi a encore assez de forces pour contre-attaquer. Il demande au gouvernement et au peuple de procéder sans délai à la mobilisation de toutes les énergies nationales pour hâter l'heure de la victoire. »

M. le Président. — Quelqu'un demande-t-il la parole sur cette motion ?

M. Paul Blanc. — Vous avez employé dans la rédaction de votre ordre du jour le mot « Russie ». Je vous signale que ce mot est excessivement désagréable aux oreilles soviétiques. Je vous demande donc de remplacer le mot « Russie » par le mot « U. R. S. S. ».

M. Paul Bastid. — Je n'y fais pas d'opposition.

M. le Président. — Personne ne demande plus la parole ?... Je mets aux voix l'ordre du jour de politique extérieure présenté par M. Paul Bastid.

(L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.)

M. le Président. — Je félicite notre ami Bastid de son remarquable exposé et de la motion qu'il a présentée au Congrès.

I. P. — 16, rue du Croissant, Paris. — E. DELION, imprimeur.